

RECEPISSE

Je soussigné, Henri TUDELA, Maire de Santenay, atteste que les statuts du Syndicat d'Appellation de SANTENAY dénommé « Syndicat de défense des AOC Santenay et Santenay 1^{er} cru » ont été déclarés à la mairie de Santenay le 29 mai 2008.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Santenay, le 18 juillet 2013.

Le Maire,